

# La « boîte à outils » de la transition énergétique

**Cinq outils : Seize, PROREFEI, MDE-EDF, Assure et Pro-SME.**

**A l'initiative de l'ADIR, ces cinq programmes ont été exposés lors d'une matinée d'information devant un parterre d'industriels le 10 mai dernier. A la clé, des économies substantiels d'énergie, dont plusieurs entreprises bénéficiaires peuvent témoigner.**

## SEIZE : LA SENSIBILISATION AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Spécifique aux DOM et à la Corse, ce programme est mis en œuvre localement par la société de conseil ISODOM. Pour promouvoir notamment les écogestes en entreprises, des ateliers de sensibilisation font d'abord un bilan des connaissances des participants sur les enjeux énergétiques sous forme notamment d'un quizz. Le public du 10 mai s'est prêté au jeu, donnant, il faut le reconnaître, un maximum de bonnes réponses. Ainsi a-t-on appris qu'en termes d'émission de gaz à effet de serre, l'envoi d'un mail à dix destinataires correspond à 500 mètres parcourus en voitures. Un ordinateur de deux kilos nécessite 600 kg de matières premières. Un mail stocké pendant un an équivaut à émettre 10 g de CO2 dans l'atmosphère... Le programme Seize est financé à 100 % dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE), labellisé par le ministère de la Transition écologique et soutenu par l'Ademe.

**Contact : [seize@isodom.com](mailto:seize@isodom.com)**



Un programme dédié aux professionnels des Zones Non Interconnectées au réseau électrique métropolitain

## PROREFEI : LA FORMATION DE RÉFÉRENTS ÉNERGIE

Pour former des référents énergie dans les industries, le programme PROREFEI peut prendre en charge jusqu'aux coûts pédagogiques de trois salariés par entreprise. La formation est dispensée à La Réunion par la société ISODOM. Trois étapes : une formation en ligne de type MOOC avec questionnaire final pour mesurer l'acquis des bases (70 % de bonnes réponses exigées) ; suivie d'un stage en présentiel, puis l'accompagnement individuel en situation de travail par un formateur pour mettre en place un projet d'économie d'énergie. Plusieurs acteurs locaux (ICP Roto, Grand Port Maritime de La Réunion, Distillerie Rivière du Mât, Cyclea) ont bénéficié de ce programme pour former des référents énergie. Plusieurs ont témoigné de l'intérêt de la mesure pour mettre en œuvre des stratégies d'économies d'énergie : le directeur de la distillerie Rivière du Mât, Teddy Boyer, et le référent énergie de l'entreprise, Fabien Laravine. De même, Joel Theophin, responsable d'exploitation de Cyclea.

**Contact : [nbadilas@isodom.com](mailto:nbadilas@isodom.com)**



Au micro, Adil Chaarani, formateur-tuteur pour PROREFEI

## ASSURE : L'ACCOMPAGNEMENT AU MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE

Porté par l'ADIR, ASSURE est un dispositif réunionnais d'accompagnement des industriels dans la mise en place d'un système de management de l'énergie. Le programme finance la prestation d'un bureau d'étude spécialisé à hauteur de 50 %. Label local traduisant la démarche, ASSURE met les entreprises au niveau d'exigence de la norme internationale ISO 50 001 de management de l'énergie. Les différents bénéfices pour l'entreprise s'évaluent en termes de réduction de la facture énergétique, d'organisation et de management, de compétitivité et d'image, mais aussi en tant que projet collectif faisant consensus. Là encore, des exemples de mise en œuvre démontrent la pertinence du programme : chez Fibres, Distillerie Rivière du Mât, Logistisud, Réunioner, Teralta... Une vingtaine d'entreprises industrielles locales sont engagées dans ce programme..

**Contact : [ophelie.tlemsani@adir.info](mailto:ophelie.tlemsani@adir.info)**



Les huit premiers lauréats (labellisés) du Trophée ASSURE en 2021

## EDF À LA RÉUNION : LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

EDF a des solutions à proposer pour accompagner vers la transition énergétique. Ainsi le Cadre territorial de compensation de La Réunion est un cadre réglementaire piloté par un comité MDE composé de la DEAL, l'Ademe, la Région Réunion et EDF. Des aides sont accordées pour aider les entreprises à investir dans les travaux d'isolation sur le bâti et l'achat d'équipements économes en énergie. Les offres sont standard (primes fixes selon un barème) ou sur mesure (lorsque des besoins spécifiques sont à prendre en compte). Confort thermique, production de froid, récupération de chaleur, motorisation performante, sont autant d'actions accompagnées financièrement par ces primes d'économie d'énergie. EDF propose par ailleurs aux industriels disposant de groupes électrogènes des conventions d'effacement afin d'alléger le réseau en cas de nécessité. L'industriel acceptant de se retirer temporairement du réseau à la demande d'EDF, reçoit en échange une compensation financière substantielle.

**Contact : [elsa.kancel@edf.fr](mailto:elsa.kancel@edf.fr)**

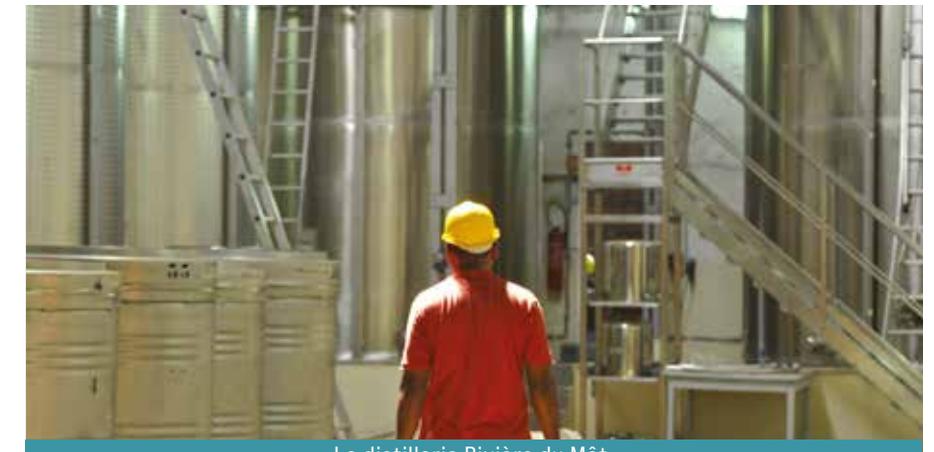


Le nouveau séchoir à basse consommation de Fibres (25 % d'économie d'électricité)

## PRO-SME n : LA PRIME À L'ISO 50 001

Les entreprises certifiées ISO 50 001 ont droit à une prime pouvant aller jusqu'à 40 000 euros, dans la limite de 20 % des dépenses énergétiques du site certifié. Ce programme est porté par l'association de promotion de la maîtrise de l'énergie ATEE, très active au plan national, et à La Réunion, pour promouvoir les économies d'énergie. Attention : le programme actuel se terminant en octobre 2022, les entreprises souhaitant en bénéficier doivent adresser leur demande au plus vite à l'ATEE.

**Contact : [pro-smen@atee.fr](mailto:pro-smen@atee.fr)**



La distillerie Rivière du Mât, une des entreprises réunionnaises certifiées ISO 50 001